



## Découverte et histoire de la Martinique

La Martinique fut découverte, en 1493, le jour de la fête de saint Martin, par les Espagnols, qui lui donnèrent le nom de Martinico. Les Indiens Caraïbes qui la peuplaient alors, l'appelaient Madiana, ou Madinina.

Vers le milieu de l'année 1635, l'île fut occupée, au nom de la France, par Charles Lyénard, sieur de l'Olivie, et par Jean Duplessis, sieur d'Osseville. Mais ces deux navigateurs furent à ce point effrayés par la quantité prodigieuse de serpents et d'insectes qu'ils y rencontrèrent, et aussi par l'aspect menaçant des Caraïbes qui leur disputaient le terrain, qu'ils renoncèrent à y établir une colonie. Pierre Belain, sieur d'Esnambuc, y introduisit un mois après une colonie de cent hommes, qui s'établit définitivement à 6 km de l'emplacement de Saint-Pierre. Cette dernière ville fut bâtie vers 1658, tandis que la citadelle de Fort-de-France ne fut commencée qu'en juillet 1672.

Après avoir subi, depuis sa prise de possession par d'Esnambuc, une série de mutations de propriété, passant successivement des mains de la compagnie des Isles d'Amérique à celles de Duparquet, gouverneur en 1651 ; des mains des héritiers de Duparquet à celles

du gouvernement métropolitain (1664), qui en fit cession à la Compagnie des Indes occidentales nouvellement créée, la Martinique fut définitivement réunie au domaine de l'Etat en 1675.

Tous les Français, sans distinction, eurent alors la possibilité de s'y établir. Les premiers colons formaient deux classes, l'une représentée par les anciens possesseurs du sol, venus de France à leurs frais, et désignés sous le titre d'habitants ; la seconde, composée d'Européens attirés aux îles par l'espoir de faire fortune, et qui avaient dû contracter, sur les habitants, un engagement de travail de trois années, à l'expiration duquel ils recevaient des concessions gratuites de terre : c'étaient les « engagés ». Les Noirs, introduits par la traite depuis le début de l'occupation, remplacèrent par le travail esclave cette quasi-servitude des Blancs.

En 1732, la population s'élevait à 72 000 individus. La Martinique n'avait encore qu'une faible importance lorsque le traité d'Utrecht (11 avril 1713), en enlevant à la France, le Canada, Terre-Neuve, l'Acadie, la Baie d'Hudson, eut pour effet d'attirer les colons sur les colonies restant à la France. La Martinique était la seule véritablement connue alors. Sa situation, la sûreté de ses ports en avaient fait le marché général des Antilles françaises. Durant plus d'un siècle, la Guadeloupe et les autres îles de l'archipel demeurèrent sous sa dépendance. Affranchie d'ailleurs, en 1717, des droits imposés à ses produits, la colonie prit un développement commercial et agricole important. En 1736, le montant de ses exportations s'élevait à 16 millions de livres tournoi. La France lui expédiait jusqu'à 200 navires par année, et les Îles sous-le-Vent, les côtes de l'Amérique espagnole et de l'Amérique du Nord entretenaient avec les Antilles des rapports commerciaux pour une somme annuelle de 18 000 livres tournoi.

La guerre de 1744 eut pour effet de porter les capitaux des colons vers l'armement des corsaires et de négliger les cultures. Les succès glorieux de la colonie, le chiffre important de ses prises (950 bâtiments évalués à 20 millions) ne compensèrent point les pertes réelles

que la colonie éprouva dans sa production et dans son commerce.

Les sept années de paix qui suivirent le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) ne suffirent pas de réparer ces dommages et, quand la guerre éclata, en 1755, la Martinique n'avait encore pu s'acquitter de ses dettes.

Le 13 février 1762, les Anglais s'emparent de l'île, qu'ils gardent seize mois. Le traité de Versailles (1767) la rend à la France mais stipule l'abandon aux Anglais de la Dominique. Le commerce de la Martinique en reçoit une grave atteinte.

Pendant la guerre d'indépendance, l'île reprend de son importance et devient le centre des opérations maritimes de nos flottes, sans trop souffrir des calamités de la guerre. La paix de 1783 lui donne un nouvel essor et son mouvement commercial atteint, en 1790, 44 003-539 livres tournoi. Sa population compte 92 284 individus.

Les événements de 1789 eurent leur contrecoup à la Martinique. Un décret de l'Assemblée nationale déclare d'abord les hommes de couleur égaux aux Blancs. La Convention décréta la liberté des Noirs. La guerre civile qui suivit l'émancipation fit abandonner les cultures. Les Anglais survinrent sur ces entrefaites et s'emparèrent de l'île, malgré l'héroïque résistance du général Rocambeau (22 mars 1794). Après être restée huit ans sous la domination anglaise, la Martinique fut rendue à la France par le traité d'Amiens en 1802. La guerre éclata derechef et, le 24 juillet 1807, l'île tomba de nouveau au pouvoir des Anglais. Le traité de Paris (30 mai 1814), stipula l'évacuation des Anglais, qui reprirent un instant en 1815 et occupèrent même le fort jusqu'en avril 1816. Mais le traité de novembre 1815 devait rendre définitivement la Martinique à la France.